

Enquête publique pour le projet de bâtiment logistique au « Parc Technologique de Sologne » à Vierzon (18).

Monsieur le Président de la commission d'enquête publique

Bonjour Monsieur le Président

Je suis opposé au projet, j'explique pour quelles raisons et je formule une contre-proposition. Il s'agit d'un point de vue qui ne porte aucun jugement de valeur, concernant la gestion de la CDC. Ce constat peut tout aussi bien s'appliquer aux autres CDC du Cher (et d'ailleurs).

1- Généralités

Sur la Planète Terre, donc à Vierzon, nous savons depuis des années que nos modes de vie, nos choix de consommation et de production **sont insoutenables**. Cette course en avant va induire **des situations de plus en plus chaotiques et ingérables sur les plans économiques et sociétaux**. Cela à tous les niveaux géographiques.

La création de cette plateforme logistique va tout à fait dans la direction prise par l'humanité dans son ensemble. **Elle absolument en dehors d'un développement soutenable.**

2- Bref diagnostic de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry (selon les données officielles en 2018)

Le chômage (au sens du recensement) était de 23 % (1)

En 10 ans la population a diminuée de 2000 habitants (1)

Les agriculteurs ne représentent plus que 0,2 % de la population active (1)

41 % des moins de 40 ans sont en état de pauvreté (1)

La part de l'usage de la voiture pour se rendre au travail est de 79 % (2)

L'empreinte carbone égale à 278 942 tonnes d'équivalent CO2 (soit 2% des émissions régionales de GES). Le secteur des transports y contribue à raison de 54 % (2)

L'empreinte environnementale est équivalente à environ 2,3 planètes Terre (4)

L'autonomie énergétique est de 7,6 % (2). Nos importations d'énergies fossiles et fissiles représentent 80 % de notre dépendance.

L'autosuffisance alimentaire est de l'ordre de 10 à 15 % (estimation du secteur marchand). Nous importons une quantité majoritaire d'aliments.

3- Contre-proposition

Il faut entrer en résilience et changer de paradigme. **La relocalisation de notre économie est une des pistes d'un développement soutenable.**

Quatre filières se prêtent bien à cette démarche

a) L'alimentation

Le climat actuel et à venir de la CDC est et sera favorable à la production de la plupart de nos aliments. Son potentiel agricole également. Les inconvénients de cette relocalisation sont d'ordre financier (les produits seraient plus chers) et aléatoire (la météo est fluctuante). Les avantages sont importants socialement (création d'emplois) ; Financièrement (cotisations, taxes, salaires, allègement des aides sociales). Préservation de l'environnement et de la biodiversité par la réduction des transports.

Selon PARCEL (5), sur 14800 hectares, la production alimentaire locale(90 % biologique et 25 % de viande en moins), donnerait le résultat suivant :

Emplois créés 310

Emplois détruits : peu nombreux

Réduction des GES : 45 %

b) L'énergie

En 2018, environ 1175 GWh ont été consommées sur le territoire de la CDC (soit environ 2% de la consommation d'énergie finale en région Centre-Val de Loire). Le transport routier consomme 50 % de cette énergie. En 2016 la production d'énergie renouvelable totale (toutes filières confondues) du territoire était de 89 GWh.

Là encore le potentiel local (vent, soleil, bois, déchets, eau....) d'énergies renouvelables permettrait d'accéder à une autonomie énergétique et aussi : de créer des emplois non délocalisables ; De créer des richesses ; De s'exonérer des énergies (gaz, pétrole, uranium) importées de pays souvent instables.

c) Les matériaux biosourcés

Ici également le potentiel de la CDC permettrait de produire des matières premières utilisables dans le bâtiment (bois d'œuvre, chanvre, paille). La création d'emplois, de richesses s'ensuivraient.

d) Les déchets

Le recyclage, la valorisation, sont aussi des vecteurs de développement économiques.

- (1) INSEE dossier complet de la CDC
- (2) Selon l'Observatoire Régional de l'Energie en 2018, les émissions de gaz à effet de serre du territoire s'élèvent à
- (3) PARCEL : Logiciel de l'association Terre de Liens
- (4) Selon Global Footprint Network, l'empreinte environnementale de la France est équivalente à 2,6 planètes Terre. Celle de la CDC est légèrement inférieure, du fait de l'absence de grandes infrastructures.
- (5) PARCEL. Logiciel élaboré par Terre de Liens

Daniel Maizeret

Ancien élu municipal

Partenaire de la SCIC Berry Energies Bocages

St Amand Montrond juillet 2021